

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt- cinq mars, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36 Quorum : 19

Présents : 25

Ayant donné un Pouvoir : 04

Absents : 07

Ne prenant pas part au vote : 0

Votants : 29

Résultat du vote :

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 29

Pour : 29

Contre : 0

**Majorité absolue des suffrages
exprimés : 15**

Secrétaire de séance :

Georges CAGNIN

Date de la convocation :

19/03/2025

25 présents : *Avressieux :* MM. REGALLET Paul, WALLE Olivier. *Belmont-Tramonet :* Mme BOURBON Marie-Christine, M. VERGUET Nicolas. *Champagneux :* Mme SAUNIER Elise, M. CAGNIN Georges. *Domessin :* Mmes ANDRE Valérie, HERRAULT Françoise, MM. LESAGE Claude. *La Bridoire :* Mmes BEGUIN-BECHEROT Nathalie, JOURDAN Véronique, MM. BERTHIER Yves, VITTOZ Philippe. *Pont de Beauvoisin :* Mme FERRARI Myriam, MM. BERTHOLLIER Christian, LECOCQ Pascal, LOMBARD Daniel, PEYSSONNERIE Daniel. *Rochefort :* M. ARGOUD Yves. *Saint Béron :* M. PERROT Alain. *Saint Genix-les-Villages :* Mmes COUDURIER Françoise, MESTRALLET Nadège, PICARD Marie-France, MM. DREVET-SANTIQUE Jean-Pierre. *Sainte Marie d'Alvey :* / . *Verel-de-Montbel :* M. CEVOZ-MAMI Christian.

04 Pouvoirs : Mme YACONO Céline à M. LOMBARD Daniel, Mme VERRIER Muriel à Mme PICARD Marie-France, M. PERSON Philippe à M. ARGOUD Yves, Mme MADELON Caroline à Mme ANDRE Valérie.

07 Absents : M. BILLON Pierre, M. GONARD Xavier, Mme LABBAY Catherine, M. PARAVY Jean-Claude, M. PICHE Barthélémy, M. PUGNOT Bertrand, M. REVEL Daniel.

Objet : ATTRIBUTION DU MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX POUR LA REALISATION DU PROJET « VOIE VERTE DU GUIERS » ;

Le conseil communautaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le budget intercommunal ;

Considérant qu'un d'appel d'offres en procédure adaptée a été publié, en vue de l'aménagement de la voie verte du Guiers à S' Genix-les-Villages ;

Considérant que, vu ses caractéristiques, ce marché n'a pas fait l'objet d'un allotissement.

Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié le vendredi 27 janvier 2025 ;

Vu le rapport d'analyse des offres préparé par le maître d'œuvre désigné par la communauté de communes, il est proposé l'attribution du marché public de travaux à l'entreprise suivante :

- EIFFAGE, pour un montant de 162 460,87 € HT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,
Par 29 voix pour ; aucune voix contre ; aucune abstention,

➤ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le marché de travaux relatif à l'aménagement de la voie verte du Guiers ainsi que tout document y afférent, avec l'entreprise :

- EIFFAGE, pour un montant de 162 460,87 € HT

➤ **PRECISE** que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits ouverts au budget intercommunal. La signature d'avenants ne doit pas conduire à une augmentation de plus de 10% du marché initial dès lors que les crédits sont inscrits au budget.

Le Président,

-**Certifie** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.

-**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 03/04/2025,

Le Président,
Paul REGALLET



Le secrétaire de séance
Georges CAGNIN

A blue ink signature, likely of Georges CAGNIN, is written over the text 'Le secrétaire de séance Georges CAGNIN'.